



Vers la création d'un système de sécurité autonome des banques

Un comité central mixte groupant le ministère de l'Intérieur et l'Association professionnelle des banques et des institutions financières sera mis en place pour veiller au suivi des mesures d'implantation d'un système de sécurité autonome des institutions financières, en parallèle avec des sessions de formation du personnel des ces institutions en matière de sécurité.

Ces mesures ont été convenues lors d'une réunion tenue vendredi au siège du ministère de l'intérieur en présence du ministre de l'Intérieur, Hicham Fourati, de plusieurs responsables de la sécurité et de représentants de l'Association professionnelle tunisienne des banques et des institutions financières, après l'identification des failles de sécurité de ces institutions, indique un communiqué du département de l'Intérieur.

Source : WMC